

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL651

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 35 B

A l'alinéa 15, substituer aux mots : "visée à", les mots : "mentionnée au I *bis*de"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.